

Médiscoppe

La newsletter de la faculté de médecine Sorbonne Université



Actualisation de la charte de la Faculté de Santé

La première version de cette charte, rédigée en 2017 par les facultés de médecine et d'odontologies françaises, rejointes en 2020 par les facultés de pharmacie, répond à une exigence éthique autour des responsabilités de formation et de recherche, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants et des pratiques de soins. Dans cette charte actualisée, un nouveau chapitre sur les engagements des facultés sur l'environnement et la santé environnementale a été ajouté qui rejoint les engagements déjà pris au niveau de Sorbonne Université dans ce domaine. [Lire l'article](#)

Mécénat

Le projet **VIRONMENT** reçoit le généreux soutien du Fonds **MSDAVENIR**

Recherche

Résultat de l'appel à projet **urgence Sorbonne Université 2023**

Vie étudiante

Distribution de repas par **Label Gamelle**



Annnonce des résultats des élections des 18 et 19 octobre 2023 à la Faculté de Santé

Les 18 et 19 octobre derniers vous avez voté pour renouveler vos représentantes et représentants des personnels et

étudiants siégeant au sein des différentes instances de la Faculté de Santé (Conseil de faculté, Conseil stratégie et recherche, commissions du conseil des études et de la vie universitaire, commission de déontologie et intégrité scientifique). **Les résultats**

Événements

Conférences de la Faculté de Santé :
Gérald Bronner
l'empire
contemporain des
croyances.



Fête de la science 2023

Formation

Présentation du parcours **M2 SKILLS**

Séminaire des DU

Pédagogie

Saison 2 du serment d'Augusta

Relations internationales

Le forum des RI

Bourse excellence major (AEFE)

Mise en place d'une collaboration franco-américaine en imagerie cardiovasculaire

Ressources humaines

Portrait de Léa-Yot-Ageron

Actualités

L'échos des facultés

S Intelligence Artificielle, une nouvelle ère pour la santé

S CATCHFIRE : Un outil innovant pour contrôler la vie intime des cellules ...

La une

→ Actualisation de la charte de la Faculté de Santé

La première version de cette charte rédigée en 2017 par les facultés de médecine et d'odontologies françaises, rejointes en 2020 par les facultés de pharmacie, répond à une exigence éthique autour des responsabilités de formation et de recherche, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants et des pratiques de soins. Cette charte avait été adoptée par notre [conseil de faculté le 20 décembre 2017](#) et sa nouvelle version vient également d'être adoptée par notre Conseil de Faculté le 20 juin 2023 ([lien vers la charte](#)).

L'évolution des cadres d'exercice nécessitait d'adapter certains points et de poursuivre l'information et la mobilisation des acteurs autour des principes édictés et des engagements pris par les facultés. Les coopérations entre le milieu académique et le milieu socioéconomique, notamment industriel, sont nécessaires au regard des missions de recherche des facultés médicales. Elles doivent cependant se faire dans le respect de l'intégrité professionnelle et scientifique, de la transparence des liens d'intérêt, et de la lutte contre les pratiques d'influence. Le secteur lié au numérique, à l'intelligence artificielle (IA) et aux données de santé qui se développe à grande vitesse fait partie d'enjeux majeurs et nouveaux au regard des questions éthiques, déontologiques, et des conflits d'intérêt possible. Dans le cadre de l'enseignement, les objectifs de formation aux soins et d'insertion professionnelle des étudiants doivent prévaloir sur toute autre considération. L'indépendance de la formation est une condition absolue et un enjeu de santé publique. Les étudiants doivent bénéficier d'un encadrement qui leur garantit un parcours d'apprentissage indépendant des intérêts



particuliers, dans le respect des principes de transparence, de loyauté, d'impartialité et d'intégrité professionnelle et scientifique.

Dans cette charte actualisée, un nouveau chapitre sur les engagements des facultés sur l'environnement et la santé environnementale a été ajouté qui rejoint les engagements déjà pris au niveau de Sorbonne Université dans ce domaine.

Parmi les nouveautés, il convient de citer également l'élaboration d'une grille d'autoévaluation ([lien vers la grille](#)) qui est proposée aux facultés afin de guider leur mise en œuvre de cette Charte. Enfin, une affiche rappelant les points clés de cette Charte est proposée afin de la faire mieux connaître ([lien vers l'affiche](#)).

Bruno Riou, doyen de la Faculté de Santé de Sorbonne Université

Mécénat

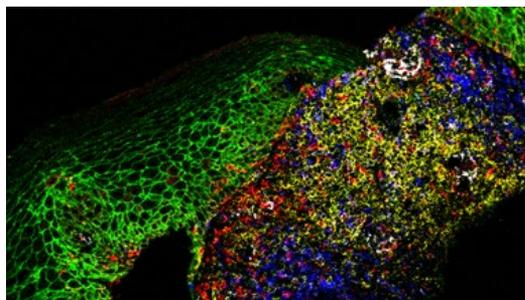
→ Le projet VIRONMENT reçoit le généreux soutien du Fonds MSDAVENIR

Le Fonds MSDAVENIR renouvelle son soutien à la recherche d'excellence menée à Sorbonne Université et devient mécène du projet VIRONMENT*, porté par le Pr Jean-Philippe Spano – PU-PH Sorbonne Université dans l'unité de recherche UMRS 1136, le Dr Baptiste Abbar et le Dr Vincent Vieillard en collaboration avec le GH AP-HP Sorbonne Université.

* VIRONMENT : Microenvironnement tumoral associé aux virus : caractérisation et mécanismes immunologiques de résistance aux traitements antitumoraux.

Après des décennies de recherche en cancérologie ciblant les cellules tumorales, les stratégies visant à cibler le microenvironnement tumoral (MET) à visée thérapeutique sont en pleine expansion. En effet, il a été démontré que la composition et la qualité du MET ont un impact pronostique majeur et influence la réponse aux traitements antitumoraux, tels que les inhibiteurs de points de contrôle immunitaire (ICI) et les chimiothérapies cytotoxiques. Les mécanismes immunitaires associés au MET et impliqués dans la résistance aux traitements antitumoraux n'ont été que partiellement décrits et conduisent actuellement au développement de nouvelles approches thérapeutiques prometteuses.

Les cancers associés aux virus sont fréquents et constituent un problème majeur de santé publique. Plusieurs virus sont décrits comme associés aux cancers, soit directement impliqués dans la cancérogénèse (oncovirus, exemple : Human Papilloma Virus (HPV)) soit indirectement en induisant par exemple une immunodépression favorisant la survenue de cancer (exemple : Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH)). Ces virus semblent capables



d'affecter le profil moléculaire et le MET de ces cancers et ainsi modifier leur sensibilité aux traitements antitumoraux. Certains MET associés aux virus ont été partiellement décrits, en utilisant principalement des approches transcriptomiques et centrées sur les lymphocytes T. Les mécanismes immunitaires spécifiquement associés aux virus et impliqués dans la résistance aux traitements antitumoraux tels que les ICI et la chimiothérapie n'ont à ce jour pas encore été décrits.

Les objectifs de VIRONMENT visent à :

- Caractériser en profondeur les MET et les mécanismes immuno-moléculaires impliqués dans la résistance aux traitements antitumoraux des cancers associés ou non à un virus, afin de :
- Caractériser les MET spécifiquement associés aux virus en utilisant des approches transcriptomique (RNAseq) et protéomique (cytométrie de masse sur coupe tissulaire couplée au système d'imagerie HYPERION).
- Identifier les mécanismes immunitaires spécifiquement associés aux virus et impliqués dans la résistance aux ICI et aux chimiothérapies cytotoxiques.
- Découvrir de nouvelles cibles moléculaires et immunitaires pour de futures stratégies thérapeutiques basées sur le MET des cancers associés aux virus.

Contacts :

[Pr Jean-Philippe Spano](#)

[Dr Baptiste Abbar](#), [Dr Vincent Vieillard](#)

[Florence Mahé-Dombis](#)

Image Hypérior Marie Carbonnel

Événement

→ Fête de la science 2023

La Faculté de Santé a proposé trois parcours de médiation scientifique durant la semaine du 9 au 13 octobre 2023. Le public scolaire a ainsi pu découvrir sous forme de jeux et de démonstrations différents aspects de la médecine.

Cet événement s'est inscrit dans le dispositif mis en place par la direction science, culture et société.

L'association A2CUPS a proposé du lundi au vendredi des séances d'Escape Game pour les lycéens (images ci-contre).

Jeudi 12 octobre un parcours de trois ateliers a été mis en place par le service de communication. Les élèves ont pu découvrir les soins ophtalmologiques durant l'antiquité grâce à Muriel Labonnelie, enseignante en histoire de la médecine de l'antiquité. En ajustant un casque de réalité virtuelle les élèves ont visualisé des fractures grâce à l'équipe du département de simulation médicale. Enfin, des étudiants en médiation scientifiques animaient le jeu Clash-anti corps développé par le CIMI, qui a été particulièrement apprécié par les élèves qui venaient parfois de loin pour assister à ces séances.

Dans le bâtiment de l'institut de cardiologie, grâce aux équipes de l'IHU ICAN et du LIB, les visiteurs ont découvert l'IRM de recherche de cardiologie. Des explications précises accompagnaient des reconstitutions ou des imageries fines et animées de cœurs en bonne santé et malades.

Propos recueillis par Laurence Jacquenod





Les assises hospitalo-universitaires se tiendront les 14 et 15 décembre prochain au palais des congrès de la ville de Versailles.

Elles auront pour thème central « Quel modèle Hospitalo-Universitaire pour demain ? ». Ces assises sont un moment unique d'échange en inter-conférence pour tracer l'avenir de notre système hospitalo-universitaire qui se doit de relever de nombreux défis, aussi bien en recherche qu'en enseignement. Huit sessions construiront ces rencontres. Les inscriptions relèvent d'une invitation des conférences. Les demandes d'invitation devront être transmises à la société Heral qui assure la gestion logistique de cette manifestation (n.berndt@heral-pub.fr).

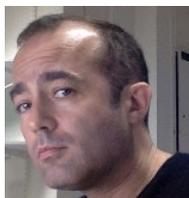
Recherche

→ Résultat de l'appel à projet émergence Sorbonne Université 2023

Cet appel, lancé le 3 octobre 2022 par l'Alliance Sorbonne Université, vise à faire émerger par la recherche de nouveaux domaines et/ou de nouvelles pratiques, aussi bien au cœur qu'à l'interface des disciplines. Les projets soutenus seront des projets novateurs qui n'ont pas encore bénéficié de financements pour leur permettre d'atteindre un degré de maturation

suffisant pour une soumission aux appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux.

Voici la listes des lauréats de l'appel Emergence 2023-2024 pour la Faculté de Santé, qui a été mis en œuvre en septembre 2023 :



Guillaume Darrasse-Jeze (MCU)

MFiT-DCs Role(s) of DC subsets in maternal-fetal immune tolerance
UMR 959, Immunologie Immunopathologie Immunothérapie i3

Experimental immunology & Biotherapy (EiB), équipe de Bertrand BELLIER



Emmanuelle Despras (MCU)

DA3RT-MSI Deciphering the alterations of DNA repair, replication and recombination in tumors with microsatellite instability
UMR 938, Centre de Recherche Saint-Antoine (CRSA) , équipe Instabilité des microsatellites et cancers d'Alexandre DUVAL



Diego Garcia-Weber (MCU)

MIMETIC Endothelial barrier dysfunction in the extra-intestinal manifestations of Inflammatory Bowel Disease : protective effect of microbial metabolites from healthy microbiota as a therapeutic strategy
UMR 938 Centre de Recherche Saint-Antoine (CRSA), équipe Microbiote, intestin et inflammation, équipe Philippe SEKSIK / Harry SOKOL



Lorenzo Giordani (CR Inserm)

Re_MuSC Single Nuclei approach to decipher the role of Stem Cells in Muscle Rejuvenation

UMR 974 Centre de Recherche en Myologie CRM, équipe Voies de signalisation & muscles striés d'Antoine MUCHIR



Stéphanie Graff-Dubois (PU)

CHIPILab «Development of a human lymphoid organ-on-a-CHIP platform to study the role of InterLeukin-1 on AntiBody production

UMR 959 Immunologie Immunopathologie Immunothérapie i3, équipe Human immunology & Biotherapy (HiB) de Michèle ROSENZWAJG



Denis Sheynikhovich (MCU)

HUMAIN AI-based characterization of human spatial navigation and brain activity in complex real environments across age

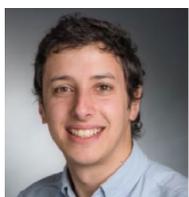
UM 80 Institut de la Vision IDV, équipe Vieillesse visuelle et action d'Angelo ARLEO



Dimitri Tanese (CR CNRS)

PARSEC PARAllel and SEquential illumination for investigating neuronal Circuits

UM 80 Institut de la Vision IDV, équipe Microscopie à modulation du front d'onde de Valentina EMILIANI



Mehdi Touat (MCU-PH)

Combi-GBM Novel drug combinations to improve chemotherapy efficacy in glioblastoma

UM 75 Institut du Cerveau (ICM), équipe Génétique et développement des tumeurs cérébrales d'Emmanuelle HUILLARD et Marc SANSON



Lorène Zerah (MCU-PH)

DEBORAH trial DEprescriBing Oral hypoglycaemic dRugs in older Adults with type 2 diabetes and association with clinical outcomes: an emulated target trial

UMR 1136 Institut Pierre Louis d'Épidémiologie et de Santé Publique (IPLESP), équipe Pharmacoepi-démiologie et évaluation des soins (PEPITES) de Florence TUBACH

[Retrouvez toutes les informations complémentaires](#)

→ **Dans le cadre de demandes de financement arbitrées par le Comité Recherche de la Faculté de Santé, la DRV a été amenée à financer la participation de doctorants à des congrès.**

Ainsi, Zheng LI (Institut de la Vision) a assisté au 8e European Retina Meeting (ERM) qui a eu lieu du 17 au 20 septembre 2023 à Tübingen. Cette réunion a réuni des scientifiques du monde entier travaillant dans le domaine des neurosciences visuelles, pour discuter de nouveaux résultats ainsi que de concepts et de nouvelles technologies pour étudier les fonctions visuelles, des circuits synaptiques au comportement visuellement guidé, en passant par les modèles informatiques et les applications cliniques. Le but de cette rencontre est de faciliter l'échange d'idées au sein de la communauté, de susciter des discussions stimulantes, d'encourager les collaborations interdisciplinaires.

[Contacter la DRV](#)



Sous l'égide du SiRIC CURAMUS, l'équipe de recherche « Instabilité des Microsatellites et Cancer » et le service d'oncologie médicale de l'Hôpital Saint-Antoine sont heureux de vous inviter au premier congrès national inter-SiRIC dédié aux cancers avec instabilité des microsatellites (cancers MSI) les 30 novembre & 1er décembre 2023 à la Pitié-Salpêtrière à Paris.

- [Retrouvez le programme et le formulaire d'inscription \(gratuite mais obligatoire\)](#)
- Lieu : Amphithéâtre ADICARE, Institut de Cardiologie, Pitié-Salpêtrière, Paris
- (le congrès sera également accessible en distanciel sur inscription)

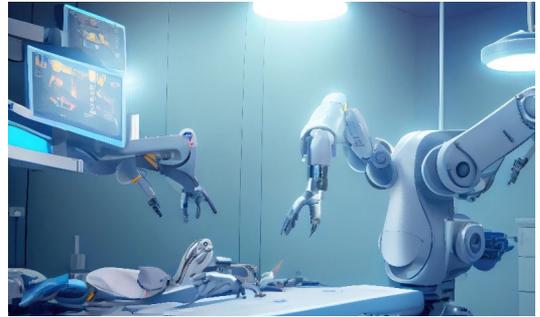
Formation

→ Présentation du parcours M2 SKILLS

Un nouveau parcours de Master M2 en mention Santé a été créé cette année par la Faculté de Santé Sorbonne Université, le M2 Surgical Knowledge and Innovation in Lifelong Learning and Science (SKILLS), en partenariat avec l'Université de Paris-Saclay et sous la supervision du Pr Raphaël Vialle.

L'objectif de ce master est de faire bénéficier les candidats des connaissances sur l'état actuel de la recherche médicale en chirurgie, neurosciences et nouvelles technologies interventionnelles, de leur faire acquérir les bases méthodologiques d'une culture scientifique et de leur permettre de réaliser un projet de recherche dans un laboratoire labellisé pendant 6 mois.

Cette spécialisation s'adresse à de futurs chirurgiens, médecins, vétérinaires et ingénieurs titulaires d'un M1 et qui souhaitent orienter leur carrière vers la recherche dans le domaine de la santé. Elle est proposée en sept UEs avec quatre UEs obligatoires du tronc commun et deux autres au choix parmi les trois autres UEs optionnelles (Cf. figure ci-après).



L'enseignement se déroule sur deux semestres et comporte une partie théorique d'un volume horaire d'environ 157 heures et une partie pratique d'environ 150 heures pour le projet de stage dont 50h pour l'évaluation à mi-parcours et 100h pour l'évaluation finale. La présentation de l'état d'avancement des travaux de recherche à mi-parcours donne lieu à la validation d'une UE spécifique. Le mémoire de fin de stage comprendra une partie rédigée comme un article scientifique en anglais.

À l'issue de cette formation, les étudiants reprennent leur cursus hospitalier ou hospitalo-universitaire (Interne, CCA, MCU-PH) et éventuellement poursuivent leurs travaux de recherche en thèse d'université afin de préparer une HDR.



Nezha Lenzi (PhD), Pr Raphaël Vialle et Pr Kiyoka Kinugawa-Bourron

→ Séminaire des DU

Le doyen Riou a invité tous les responsables de DU/DIU le 8 septembre lors d'un séminaire en zoom. Retrouvez les points évoqués par l'administration de la faculté concernant le fonctionnement des DU/DIU : les chiffres, les modalités financières, les règles de ressources humaines, les accès aux outils pédagogiques la communication possible autour de ces diplômes.

6 697 étudiants ou stagiaires de formation continue ont été inscrits durant l'année 2022-2023

Direction des Formations en Santé

Voici l'adresse à partager pour les inscriptions <https://sante.sorbonne-universite.fr/formations/inscription-et-acces-aux-ressources>

La campagne de demande de création ou de suppression de DU-DIU a démarré en octobre 2023. La commission de DU-DIU se tiendra en

mars 2024. La direction DU rappelle :

- Effectuer une vérification des prérequis pour une inscription avant de délivrer l'autorisation d'inscription
- Les demandes d'exonération ne peuvent être que totales et seul le Doyen est habilité à l'accorder
- Le redoublement équivaut à une réinscription, donc à un paiement
- Les tarifs des DIU sont à harmoniser entre les établissements partenaires

Direction financière

Après avoir fait un point sur le budget, Mme Komvos rappelle qu'il convient d'utiliser le marché Amplitudes (Vigma) pour le transport et l'hébergement. Il est important :

- de transmettre la demande d'ordre de mission dans la mesure du possible 15 jours avant le départ en mission



- l'utilisation du certificat administratif justifiant l'absence du recours au marché Amplitudes doit rester exceptionnel et le motif de la dérogation doit être sérieux.

Direction des ressources humaines

La directrice rappelle les modalités de gestion :

- Pour les secrétaires médicales, une rémunération horaire forfaitaire unique quel que soit le statut de la personne concernée, soit 14,41 euros bruts de l'heure
- Pour les personnels en activité, un plafonnement mensuel du nombre d'heures autorisables est de 25h
- L'autorisation de cumul est établie préalablement délivrée par l'employeur pour une année universitaire et doit être renouvelée chaque année.
- L'état d'heures correspondant validé par le porteur du DU doit correspondre aux heures effectivement réalisées pour la mission

Service pédagogique Numérique

La nouvelle plateforme Moodle 2023 se trouve au lien suivant :

<https://moodle-medecine.sorbonne-universite.fr>

La Plateforme 2022 reste accessible : [Voir](#)

Pour toute question ou demande d'aide, écrivez à medecine-spn-moodle@sorbonne-universite.fr

La communication

L'ensemble des fiches des DU et DIU sont consultables sur le [site de la formation continue](#)
Le service propose de valoriser les diplômes au travers des actualités et des articles sur LinkedIn.
[Contact](#)

Pédagogie

→ Saison 2 du serment d'Augusta

« Le serment d'Augusta » est un podcast d'enseignement co-produit par Sorbonne Université et Binge Audio écrit par Olympe de Gê et le Professeur Emmanuel Flamand-Roze. Il a été conçu pour s'insérer dans le cursus d'enseignement en médecine et aussi dans les autres filières de santé à Sorbonne Université. Lors de la conférence des doyens, le podcast a été présenté et proposé aux universités qui le souhaitent. La première saison, qui s'est déroulée en six épisodes, a reçu plus de 150000 écoutes et reste ouverte à toutes et tous.

Le serment d'Augusta s'inscrit comme un programme d'enseignement singulier situé entre le monde universitaire et celui du podcast. Il se situe à la marge mais souvent les nouvelles idées viennent de la marge comme le dit Paul B. Preciado dans «Un appartement sur Uranus»: "Je n'apporte aucune nouvelle des mages. Je vous offre un morceau d'horizon".

Ce format de podcast permet aux étudiants d'aller écouter leur cours sur une plateforme de podcast (Acast, TouTube ou Spotify). Le choix s'est porté sur le producteur de podcasts Binge Audio après un sondage auprès des étudiantes et des étudiants et ce format souhaite leur donner la parole.

Découvrir la première saison en ligne du serment d'Augusta :

<https://www.binge.audio/actualites/le-serment-daugusta>



Pourquoi un podcast?

Le podcast bénéficie du savoir-faire d'un studio de production qui réalise les épisodes en respectant les codes du podcast avec une incarnation, une qualité sonore qui est le résultat de nombreuses prises de son et de postproduction, que ne possède pas le replay d'un enseignement en amphithéâtre. L'auditeur rencontre des personnages qu'il apprend à connaître et qui racontent des histoires, parfois intimes. Le podcast permet aussi d'exprimer la diversité d'opinion, en choisissant les témoignages qui abordent des points de vue différents.

Il s'agit d'un podcast qui pousse les murs, il rentre dans l'université, propose une vue plus large, et vient apporter quelque chose dans la société. Tous les épisodes sont écrits pour tous les étudiants en santé car il a vocation à entrer dans les autres filières de santé : les orthophonistes, les psychomotriciens, le M1 de santé, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les sages-femmes, etc.

Quel est le point de départ du podcast?

La charte de déontologie mise en place par le Professeur Riou a servi de point de départ au podcast. Les enseignants ont été sollicités pour proposer des enseignements en lien avec ce sujet. Emmanuel Flamand-Roze a proposé une forme différente d'un cours magistral.

Dans le concept général, le podcast propose de compléter ou de réinventer le serment d'Hippocrate par un nouveau serment, celui d'Augusta. La personne d'Augusta Klumpke, neurologue travaillant à la Pitié-Salpêtrière et première femme interne des hôpitaux de Paris est ainsi mise en lumière. Chaque titre d'épisode aborde un point du serment, et l'illustre par un paradigme, ainsi, pour évoquer les biais de représentation, l'épisode numéro un, intitulé : «je penserai les corps en dehors de la norme» s'appuie sur le paradigme de la grossophobie. Les journalistes proposent un droit de réponse aux personnes citées

Dans le troisième épisode, «je rechercherai le consentement activement et à chaque instant» des personnes travaillant dans le cadre de Sorbonne Université ont été nommées. Avant la publication du podcast, les journalistes écrivent aux personnes concernées pour les informer et leur proposer un droit de réponse.

Cette manière de procéder, qui demande une ressource spécialisée, permet de diffuser sans diffamer.

Dans tous les épisodes, l'équipe propose un journalisme de solution, souvent en donnant la parole aux étudiantes et aux étudiants.

Ces propositions permettent parfois aux auditeurs de se rendre compte de situations et de ressentis et de corriger leur attitude envers les autres.



Présentation de la saison 2

Lors de la deuxième saison, la nouveauté abordée est un thème d'actualité : l'écoresponsabilité et la santé décarbonée, qui est en cours de documentation.

Un épisode reprendra le sujet des biais de représentation et abordera l'exemple du soin aux personnes LGBTQIA+ et comment s'y prendre pour bien faire?

Le thème de l'annonce difficile, l'annonce d'un décès ou d'une maladie grave, se déroulera en pédiatrie avec la collaboration du Pr Arnaud Petit.

Enfin le podcast se présente aux étudiants comme une possibilité d'apprendre différemment tout en gardant le contrôle sur leur temps. Ce format s'adapte en effet aux besoins des étudiants et de la faculté de promouvoir des contenus en ligne. Cependant des événements sont également proposés en présentiel afin de se rencontrer et de débattre sur les thèmes évoqués.

Ce projet reçoit le soutien de la Fondation AP-HP.

Propos du professeur Emmanuel Flamand-Roze recueillis et retranscrits par Laurence Jacquenod

Vie étudiante

→ Distribution de repas par Label Gamelle

L'objectif de Label Gamelle est simple : préparer des repas de qualité pour des personnes défavorisées, tout en privilégiant l'insertion.

La particularité ? Les repas et buffets de la Scop sont élaborés et supervisés par Vincent Dautry, cofondateur de la société et ancien chef de restaurants gastronomiques étoilés, passé par les prestigieuses cuisines du George V, Apicius ou encore Taillevent.

Les menus réalisés par Label Gamelle sont composés d'un plat principal et d'un dessert. Régulièrement, des plats issus de différentes cultures du monde s'invitent au menu, sublimés par le savoir-faire du chef étoilé.

Le service de la vie étudiante offre ces repas aux étudiant(e)s de la faculté de santé Sorbonne Université à travers la CVEC tous les jeudis de 12h30 à 13h30 sur le site Pitié, hall du 91 boulevard de l'hôpital.

Repas gratuits : tous les jeudis

Une distribution de repas gratuits a lieu tous les jeudis dans le hall du 91 bd de l'hôpital à partir de 12h30.

Des petits déjeuners sont distribués sur deux sites de 9h30 à 12h30 :

- Sur le site de la Pitié-Salpêtrière : le premier mardi de chaque mois
- Sur le site de Saint-Antoine : le troisième mercredi de mois



Service de la vie étudiante

Hall des Amphithéâtres – au fond à droite
91 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris

[Contact](#)

Relations internationales

Le forum des relations internationales s'est déroulé le 10 octobre durant les "erasmus days".

Des stands internationaux étaient tenus par des étudiants d'un pays ou ayant récemment effectué un échange dans cette nation. Ils renseignaient ainsi concrètement les étudiants intéressés par une mobilité.

Le forum a connu un grand succès avec 14 pays représentés. Les stands pavés aux couleurs des différentes nations proposaient des dégustations de spécialités locales, comme des bonbons pour le Chili ou de la tortilla pour l'Espagne. Des invités de marque ont répondu présents, ainsi, 4EU+, l'alliance d'universités européennes dont Sorbonne Université fait partie tenait un stand et les étudiantes et les étudiants ont pu se renseigner sur les démarches à effectuer et les conditions d'accueil de chaque pays. La rencontre directe avec des étudiants instaure un esprit convivial, rassure les candidats au départ et leur donne des idées de destinations.

Un collègue italien de l'université de Padoue en Italie, partenaire de Sorbonne Université, assistait à l'évènement et animait le stand conjointement avec les étudiants italiens.

De nombreux visiteurs présents dans cet espace de partage autour des relations internationales ont apprécié cette soirée chaleureuse.

La campagne de candidature pour les départs en stage à l'étranger en été 2024 est ouverte ! Les étudiants en DFGMS3, DFASM1, DFASM2 et DFASM3 peuvent candidater en ligne jusqu'au 12 novembre ([cliquer sur le texte](#))



→ Bourse excellence major (AEFE)

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), établissement public sous tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a en charge le pilotage et le suivi du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger qui compte 540 établissements dans 138 pays et scolarise 365 000 élèves.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'AEFE s'attache à promouvoir l'enseignement supérieur français auprès des bacheliers issus de son réseau. Elle propose et pilote un programme de bourses Excellence-Major, cofinancé avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui s'inscrit également dans la politique de diplomatie d'influence développée par le MEAE. Ce dispositif permet en effet aux meilleurs bacheliers étrangers scolarisés dans les lycées français à l'étranger de bénéficier d'une bourse pendant cinq ans afin de suivre un cursus d'enseignement supérieur de haut niveau en France.

Les candidatures, présentées par les chefs d'établissement et validées par les Services de coopération et d'action culturelle des postes diplomatiques, font l'objet d'une double évaluation par les membres de l'AEFE et du MEAE et par les représentants de formations de l'enseignement supérieur français. Cette commission sélectionne les futurs lauréats selon les critères suivants : résultats scolaires, motivation, capacité d'adaptation et cohérence du projet d'orientation des élèves. Les dossiers de candidature, dématérialisés, sont composés d'une évaluation du chef d'établissement

d'origine et du poste diplomatique, des bulletins de 1^{re} et de Terminale, d'une lettre de motivation et d'un CV. Une fois présélectionnés, les candidats deviennent définitivement lauréats dès lors qu'ils obtiennent la mention très bien ou bien au Baccalauréat.

Pour la troisième année consécutive, les Pr Magali Svrcek, Vice-Doyenne pour les relations Internationales et pour l'Europe, et Alain Carrié, Vice-Doyen Formation, ont fait partie de la commission d'évaluation, qui comprend également les proviseurs des lycées Louis-le-grand, Henri IV (Paris), et du Parc (Lyon), ainsi que des représentants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, de Sciences Po Toulouse School of Economics, INSA Lyon et Institut National des Sciences Appliquées de Lyon.

Cette année, parmi les 732 dossiers présentés, ce sont 180 nouveaux lauréats sélectionnés par la commission, qui s'est tenue au lycée français international de Porto (LFIP), qui fêtait ses 60 ans, qui seront soutenus et accompagnés par ce programme.

Magali Svrcek, *vice doyenne pour les relations internationales et pour l'Europe*



Pour l'année 2021-2022, voici les noms des élèves admis et leur suivi à la Faculté de Santé de Sorbonne Université :

ABI RACHED HADI a été admis en PASS en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de DFGSM3

CHIOUKH INES a été admise en PASS en 2021-2022 et suit actuellement un cursus d'odontologie après une année en L.AS 2 Sciences de la vie.

AMRAT SABINE a été admise en DFGSM3 en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de DFASM2.

KASAC VJERA a été admis en PASS en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de DFGSM3.

FAYAD JEAN-CLAUDE a été admis en L.AS1 en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de L3 Science de la vie.

SIERRA ESTRADA GORKA a été admise en PASS en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de DFGSM3.

YOUNES IVETTA a été admise en PASS en 2021-2022 et suit actuellement un cursus de DFGSM3.

→ Mise en place d'une collaboration franco-américaine en imagerie cardiovasculaire

Nous avons été ravis d'accueillir pour deux mois sabbatiques le professeur Lauren BALDASSARRE, professeur de médecine à L'université Yale (New Haven, USA) où elle est responsable de l'imagerie cardiovasculaire, de la cardio-oncologie et de l'enseignement de cardiologie.

Lauren BALDASSARRE a intégré l'équipe d'imagerie cardiovasculaire et thoracique (ICT - Pr. Alban REDHEUIL) de la Pitié-Salpêtrière où des projets conjoints de recherche centrés sur l'exploration en IRM et tomodensitométrie de patients sous traitement par inhibiteurs de point de contrôle immunitaire ont pu être menés. En effet, ces nouvelles thérapies ont une efficacité thérapeutique remarquable dans un grand nombre de cancers mais sont parfois responsables de complications et notamment de myocardites sévères. Les travaux menés en imagerie à Sorbonne Université par l'équipe ICT en collaboration directe avec l'équipe de cardio-oncologie du Professeur Joe-Elie SALEM (CIC) également visité par Lauren BALDASSARRE ont permis de mettre en évidence de nouveaux biomarqueurs d'imagerie IRM témoignant d'une atteinte musculaire systémique liée à la myotoxicité de ces traitements. Une stratégie d'exploration des patients en IRM a été développée. Elle permet d'explorer le cœur, les muscles thoraciques et le diaphragme ainsi que le foie de façon intégrée. Cette nouvelle technique d'exploration est actuellement mise en place dans le parcours des patients concernés à la Pitié-Salpêtrière avec le concours



des Docteurs Etienne CHARPENTIER et Samia BOUSSOUAR.

Ce séjour de Lauren BALDASSARRE a donc été l'occasion de poser les bases d'une collaboration entre les équipes de Sorbonne Université ICT et CIC mais également l'équipe cardiovasculaire du LIB (Laboratoire d'imagerie biomédicale - Nadja KACHENOURA) et de Yale University sur l'imagerie cardiovasculaire et la cardio-oncologie.

Les travaux issus de cette collaboration entre les équipes seront présentés à la conférence globale d'IRM cardiaque à Londres en janvier prochain (CMR 2024). Des échanges universitaires de jeunes se destinant à une carrière académique sont également envisagés.

Pr. Alban REDHEUIL, Faculté de Santé de Sorbonne Université

Chef de l'Unité imagerie cardiovasculaire et thoracique ICT APHP.SU

Responsable Plateforme Recherche ICAN Imaging

Ressources humaines

→ Portrait de Léa-Yot-Ageron

Après des études de droit et d'histoire de l'art à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, j'ai travaillé dans un premier temps dans le secteur privé, au sein de la fondation Dubuffet, fondation d'artiste implantée à Paris.

À l'aune de la crise sanitaire qui ne disait pas encore son nom, au début de l'année 2020, j'ai dans un deuxième temps rejoint le ministère de la Culture en tant que rédactrice au bureau du cabinet de la ministre.

J'ai par la suite eu l'opportunité de d'exercer au sein du service des affaires juridiques et du contentieux (SAJC) de la préfecture de police de Paris, en tant que rédactrice juridique.

Compte tenu de ces expériences, j'ai souhaité intégrer la fonction publique en passant le concours interministériel et pluridisciplinaire des instituts régionaux d'administration (IRA). J'ai alors réalisé ma formation auprès de l'IRA de Bastia à compter de mars 2023, puis ai été affectée ce 1^{er} septembre au poste de responsable des programmes transversaux et aide au pilotage au sein de la direction générale de la Faculté de Santé de Sorbonne Université.

Mon poste comporte deux grands axes de travail. Le premier axe est celui de la coordination et du suivi des programmes transversaux tels qu'Autonomia ou SN@SU, qui impliquent des partenaires extérieurs à la faculté et portent sur des thématiques actuelles autour de la santé. Le second axe est celui de l'aide au pilotage, qui nécessite le recensement puis la mise en œuvre de la maîtrise des risques en matière budgétaire, juridique et de ressources humaines.



La richesse de ce poste représente sans aucun doute une véritable ouverture de mon parcours, tant au niveau des cultures administratives qui irriguent les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la santé et de la prévention, que des missions qui constituent le poste.

→ Les actualités des ressources humaines

En ce dernier trimestre 2023, les actualités ressources humaines et mesures associées ne manquent pas, et ce pour toutes nos catégories de personnels.

Des mesures pour augmenter le pouvoir d'achat en cette fin d'année

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

La prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PPAE) annoncée par la publication du décret n° 2023-702 du 31 juillet 2023 est en cours de mise en œuvre.

Les agents titulaires et contractuels dont la rémunération totale brute perçue au titre de la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 est inférieure à 39 000 € sont éligibles à cette prime, sous conditions.

Les conditions d'éligibilité et les modalités de versement de cette prime exceptionnelle sont les suivantes :

- Avoir été nommé ou recruté avant le 1^{er} janvier 2023 ;
- Être rémunéré par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- Avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros entre le 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

La prime est proportionnelle au temps de présence sur la période de référence. Le montant versé est modulé en fonction de la rémunération brute effectivement perçue selon la répartition par tranche suivante :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 €
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 €
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 €
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €

Cette prime sera versée aux personnels concernés titulaires et contractuels de Sorbonne Université sur la paie d'octobre 2023, et sera versée aux contractuels étudiants (sous contrat sur la période de référence concernée) sur la paie de novembre 2023.

Elle est cumulable sous conditions avec le dispositif dit de GIPA, qui sera instruit en novembre prochain.

Une participation aux frais de transport revalorisée

Depuis le 1^{er} septembre 2023, les agents de la fonction publique bénéficient d'une meilleure prise en charge de leurs frais de transports en commun. Les agents titulaires et contractuels de la fonction publique bénéficient depuis septembre d'un remboursement à hauteur de 75% de leurs titres de transport. De plus, depuis le 1^{er} septembre 2022, le forfait mobilités durables est cumulable avec la prise en charge mensuelle des frais d'abonnement de transport public ou de service public de location de vélo, qui a lui-même été étendu, sous conditions. Vous pourrez avoir plus d'informations auprès de votre gestionnaire RH.

Une revalorisation de la prime d'investissement individuel pour les agents contractuels BIATSS de Sorbonne Université

La campagne annuelle de prime d'investissement individuel (PII) des agents contractuels a été lancée le 17 octobre dernier. Cette prime est attribuée à tous les personnels BIATSS contractuels dont l'ancienneté est de plus de 4 mois à Sorbonne Université sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023. Les agents titulaires ne sont donc pas concernés.

Cette prime est versée aux agents sur un double critère qualitatif et quantitatif, et modulée en regard du niveau d'implication individuelle dans l'accomplissement des missions de chaque agent, à partir d'une enveloppe définie par catégorie pour chaque faculté, la faculté

étant ensuite chargée d'attribuer ses propres enveloppes par structure ou regroupement de structures.

Le CSA a été informé par la présidente de Sorbonne Université le 16 octobre dernier d'une mesure de revalorisation de la PII, effective dès 2023, et à hauteur de 50 euros par tranche à partir du coefficient 1 (une tranche passe donc de 200 à 250 euros). Voir tableau récapitulatif ci-dessous :

Coefficient d'attribution (quelle que soit la catégorie de l'agent)	Montant PII non proratisé avant revalorisation (base 2022)	Tranche de revalorisation	Montant total PII 2023 non proratisé
0	0 euro	0 euro	0 euro
1	200 euros	50 euros	250 euros
2	400 euros	100 euros	500 euros
3	600 euros	150 euros	750 euros
4	800 euros	200 euros	1 000 euros
5	1 000 euros	250 euros	1 250 euros
6	1 200 euros	300 euros	1 500 euros

Une délibération du conseil d'administration entérinera dans les prochains jours cette mesure de revalorisation. Afin de respecter l'engagement d'un versement en décembre prochain, les encadrants ont d'ores et déjà été sollicités par les services RH pour les coefficients d'attribution individuels, et la prime revalorisée sera versée aux agents éligibles sur la paie de décembre 2023.

Pour les agents titulaires BIATSS, vous trouverez plus d'informations sur les mesures à venir vous concernant spécifiquement dans le prochain numéro de Médiscopie

Les personnels hospitalo-universitaires ont quant à eux été informés de l'ensemble des campagnes spécifiques de primes les concernant au fur et à mesure de leur mise en œuvre, via le feuillet RH qui leur est envoyé par mailing.

Les Campagnes ressources humaines en cours et à venir

- La campagne de révision des effectifs 2024 est toujours en cours. Plus d'information à venir sur le bilan de la révision 2023 et la révision 2024 dans le prochain Médiscopie
- **La campagne annuelle de mobilité interne** des personnels BIATSS de Sorbonne Université débutera en novembre 2023. Des ateliers mobilité accessibles sur inscription sont déjà mis en place. Renseignements auprès de Sonia Bekka (contact ci-après) et sur intranet : <https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/ressources-humaines/carriere-et-evolution-professionnelle/mobilites/mobilite-interne.html>
- La campagne relative aux listes d'aptitude exceptionnelles des personnels ITRF : cette campagne est toujours en cours.

Les résultats sont disponibles au fur et à mesure de leur publication sur [le site du ministère de l'enseignement supérieur](#), de la recherche, de même pour les listes d'aptitude dites de droit commun.

Une communication globale sur le bilan des campagnes 2023 sera diffusée dès l'ensemble des campagnes clôturées. Un retour à chaque candidat sera par ailleurs effectué.

Les dates de campagnes annuelles d'avancements et promotions de chaque corps pour l'année 2024 seront communiquées dans les prochains jours, en fonction des calendriers ministériels.

- La campagne annuelle de CET des personnels BIATSS a été lancée le 17 octobre dernier. Elle sera clôturée le 31 décembre 2023. Les modalités d'ouverture, d'alimentation et d'utilisation du CET sont rappelées dans la note d'information et dans la fiche synthèse accessible via le lien [vers l'intranet](#).

Une délibération du conseil d'administration entérinera dans les prochains jours cette mesure de revalorisation. Afin de respecter l'engagement d'un versement en décembre prochain, les encadrants ont d'ores et déjà été sollicités par les services RH pour les coefficients d'attribution individuels, et la prime revalorisée sera versée aux agents éligibles sur la paie de décembre 2023.

Pour les agents titulaires BIATSS, vous trouverez plus d'informations sur les mesures à venir vous concernant spécifiquement dans le prochain numéro de Médiscopie



Les personnels hospitalo-universitaires ont quant à eux été informés de l'ensemble des campagnes spécifiques de primes les concernant au fur et à mesure de leur mise en œuvre, via le feuillet RH qui leur est envoyé par mailing.

Attention, tous les congés de fin d'année, doivent être posés et validés dans l'outil de gestion des congés GABS, et les RTT doivent être soldées avant de faire une demande d'alimentation de CET. Toutes RTT non posées avant le 31 Décembre 2023 ne peuvent être reportées sur 2024 et seront donc perdues.

Les demandes parvenant aux services RH de gestion après le 31 décembre 2023 ne pourront pas être traitées. Il faudra par ailleurs prendre en compte la période de fermeture des services administratifs facultaires à compter du 22 décembre 2023 au soir, ce qui ne permettra pas après cette date de répondre aux sollicitations éventuelles de mise à jour ou rectification de GABS entre le 22 décembre et la date de clôture de la campagne, à savoir le 31 décembre 2023.

Le report de congés non pris et non versé sur le CET dit « reliquat » (attention, limité à un report de 22 jours maximum) devra quant à lui être utilisé avant le 30 avril 2024 faute de quoi il sera perdu).

Par ailleurs, un dispositif de dons de congés a été formalisé au sein de notre établissement. Vous trouverez via le lien suivant toutes les informations utilisés pour faire un don si vous le souhaitez, ou bénéficier d'un don si vous êtes dans une situation le nécessitant : [donner ou recevoir un don de jour de congés - Intranet SU](#)

Les actualités de la formation

Il reste encore quelques places sur certaines formations prévues au plan de formation 2023 N'hésitez pas à consulter le programme des sessions encore disponibles et à vous y inscrire. <https://intranet.sorbonne-universite.fr/ressources-humaines/formation-des-personnels/plateforme-e-formation.html>

Pour toute demande de formation hors catalogue diffusé sur l'intranet, il convient de formaliser votre demande auprès d votre interlocutrice RH facultaire, Sonia BEKKA (contact ci-après) qui fera le lien avec votre direction et/ou les services formations de Sorbonne Université.

Un moment d'accueil pour les nouveaux personnels en décembre prochain

Les personnels BIATSS sur emplois permanents intégrés depuis le 1^{er} septembre dernier, et les lauréats de concours arrivant au 1^{er} décembre prochain seront invités à une matinée conviviale d'accueil en décembre prochain en salle des thèses. Les personnels concernés recevront un mail détaillé en novembre 2023.

Rappel

Comme chaque année, les services administratifs de la faculté de Santé (à l'exception des services soumis à des astreintes, et /ou à des activités spécifiques et impératifs de service sur la période de fin d'année) seront pour la plupart fermés durant les vacances scolaires de fin d'année, c'est-à-dire pour 2023 **du vendredi 22 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus**.

Il appartient à chaque direction d'organiser et de faciliter les plannings de congés avec ses agents en conséquence.

Vos interlocuteurs à la direction des ressources humaines :

Directrice des ressources humaines : [Marie-Claude DORMIEUX](#)

Pour toute question relative paie/carières : votre gestionnaire RH

Pour les personnels enseignants HU et enseignants chercheurs (EC):

chef de service : [Pascale BECHU](#)

Pour les personnels BIATSS : chef de service : [Gizem BESKARDES](#)

Coordiatrice de gestion des personnels BIATSS : [Christine AMAURES](#)

Pour toute question relative à la gestion collective :

Stéphanie TAMA ou Gizem BESKARDES : Medecine-DRH-GestionCollective@admp6.jussieu.fr

Pour toute question liée à la formation, à l'accompagnement à la mobilité et à la formation, au recrutement :

[Sonia BEKKA](#), chargée de recrutement et de l'accompagnement

N'hésitez pas à prendre rendez-vous après de votre interlocuteur dédié.

COMITÉ ÉDITORIAL :

Bruno RIOU, Anne-Geneviève MARCELIN, Alain CARRIE, Sophie CHRISTIN-MAITRE, Magali SVRCEK, Sonia BERTIN, Nathalie CARREAU, Marie-Claude DORMIEUX, Laurence JACQUENOD, Thierry LARDOT

Réalisation : service communication de la Faculté de Santé Sorbonne Université

Crédits photos : Service communication Faculté de Santé